



CGT-FORCE OUVRIÈRE MANPOWER

☎ 01.42.62.73.22 ☎ 06.75.21.58.02

✉ forceouvrieremanpower@dbmail.com

## SE SYNDIQUER, POURQUOI ?

**MANPOWER** LE SYNDICAT N'A PAS VOCATION AU POUVOIR, SON RÔLE EST D'ÊTRE UN CONTREPOIDS A TOUT POUVOIR !

Pour éviter que l'aspect humain ne soit écarté au profit des intérêts financiers, à FORCE OUVRIÈRE, nous pensons que rien n'est inéluctable. Dans les entreprises, plus nombreux nous serons syndiqués, plus nous obtiendrons, grâce à l'action collective, des avancées en matière de salaire, de conditions de travail et de lutte contre la discrimination. Cela s'appelle le rapport de force !

Alors que nous avons tous pu constater que certaines organisations syndicales avaient sacrifié leur indépendance, perdant ainsi une part de crédibilité et d'efficacité, parce que trop « marquées » politiquement voire trop « arrangeantes », la seule alternative qui reste maintenant est de se syndiquer à FORCE OUVRIÈRE, le seul syndicat libre et indépendant.

L'histoire nous a démontré, que seul un fort taux de syndicalisation a permis d'améliorer sensiblement les conditions de vie des salariés. Alors n'hésitez plus, syndiquez-vous à FO !



L'année se termine dans une morosité ambiante au sein de « notre Manpower »...

Pas d'augmentation ou très peu ! Pas de primes ou très peu ! Pas d'écoute ou très peu !

Bref, nos espoirs en 2010 se résument à « RIEN » ou « TRES PEU » !! Il faut donc rester solidaires, et surtout ne pas tomber dans le fatalisme qui ne poussera pas la Direction à améliorer notre quotidien. Comme on dit « qui ne dit mot, consent » !

Certes, il n'y a pas eu de plan social, comme se targue notre Chère Présidente, mais au regard du nombre de salariés ayant quittés Manpower, le résultat est le même voire même pire ! C'est pourquoi, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous transmettre vos impressions et vos questions afin que nous puissions en 2010 obtenir le « plus » et occulter « le pas » ou « le très peu » !!!

## **DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION DES PERMANENTS (DIF) ET SI ON EN PARLAIT...**

**Le DIF ?** On verra plus tard ! Vous ne savez pas quoi en faire !? Ni quand ?! Pourtant, c'est fou ce qu'on peut faire avec 120 heures de formation (20 heures/an cumulables sur 6 ans dans la limite de 120 h).

**Le DIF est une opportunité exceptionnelle permettant à chaque salarié d'accéder à des formations professionnelles en lien avec un développement de compétences individuelles.**

**Peuvent bénéficier du DIF :** les salariés en CDI ayant au moins 1 an d'ancienneté dans l'entreprise. Ce droit leur est ouvert qu'ils soient employés à temps complet ou à temps partiel. Dans ce dernier cas toutefois, la durée des droits acquis au titre du DIF est calculée au prorata de leur durée de travail.

Pour le calcul des droits ouverts au titre du DIF, la période d'absence du salarié pour un congé de maternité, d'adoption ou pour un congé parental d'éducation, est intégralement prise en compte.

**Le choix de la formation ?** Des actions de formation prioritaires peuvent être définies par accord collectif, d'entreprise ou de branche ou par accord interprofessionnel. Le salarié peut alors choisir une formation parmi celles-ci, bien que ce ne soit pas une obligation. **L'accord de branche du 8 juillet 2004 fixe comme prioritaires :**

- les actions liées à la validation des acquis de l'expérience,
- les actions de bilan et d'orientation professionnelle,
- les actions permettant le développement et le perfectionnement des compétences en lien avec les emplois de l'entreprise et leurs évolutions prévisibles.

**ALORS, N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER !**

**« Tickets CESU » Attention, vous n'avez que jusqu'au 27 novembre 2009 pour les commander !!!**

Depuis plusieurs années, la **cgt-FO** demande à la Direction la mise en place de tickets CESU. C'est enfin chose faite pour 2009 ! Pour que cette opération soit reconduite, mobilisez-vous et montrez votre intérêt !

200 € pour accéder aux services à la personne (garde d'enfants, ménage, cours...) : **avantage fiscal et crédit d'impôt de 50 %**. **N'OUBLIEZ PAS D'EN BENEFICIER !!!**

**Bientôt les élections CE (Comité d'Etablissement) & DP (Délégués du Personnel). Si vous faites vous aussi le choix de vous impliquer autrement dans l'Entreprise, c'est le moment ! Présentez vous sur nos listes.... Rejoignez-nous ! Renvoyez-nous votre coupon réponse et nous vous contacterons... A très bientôt et Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.**

NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
TELEPHONE : ..... AGENCE MANPOWER : .....  
PROFESSION : ..... SIGNATURE : .....  
E-mail : .....

**➤ A renvoyer à : cgt-FO Manpower 6/8 bd Jourdan 75014 PARIS**

☎ 06.75.21.58.02 ou 01.42.62.73.22